

**FONDATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS**
Case postale 222
1807 Blonay

**Rapport de gestion sur
l'exercice 2010**

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	PRESENTATION DU RESEAU D'ACCUEIL	3
3	DIRECTION DE LA FONDATION	3
4	PARTICULARITES DE L'EXERCICE SOUS RUBRIQUE	3
4.1	PAIN D'EPICE	3
4.2	ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL (MAMAN DE JOUR)	4
5	LE REBSL	4
6	LISTE DES STRUCTURES AUTORISEES OU EN COURS DE RECONNAISSANCE	4
7	ORGANES DE LA FONDATION	5
7.1	CONSEIL DE FONDATION	5
7.2	COMITE DE DIRECTION	5
7.3	GROUPES DE TRAVAIL	6
7.3.1	<i>Reprise du personnel</i>	6
7.3.2	<i>Tarifification</i>	6
7.3.3	<i>Accueil en milieu familial</i>	6
7.3.4	<i>Fil rouge</i>	6
7.3.5	<i>Formation continue</i>	7
7.3.6	<i>Intégration/création de nouvelles structures</i>	7
7.4	COMPTABILITE GENERALE ET REVISION	7
8	PLAN DE DEVELOPPEMENT	7
8.1	DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL	7
8.2	RENFORCEMENT DES CONVENTIONS INTER-RESEAUX	8
9	REPRESENTANT AUPRES DE LA FAJE	8
10	COORDONNEES DE LA FONDATION	8
11	CONCLUSIONS	8

1 Introduction

Le présent rapport de gestion couvre le premier exercice de la Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants qui se déroule du 28 janvier 2010 au 31 décembre 2010.

2 Présentation du réseau d'accueil

La **Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants** a été officiellement créée le 28 janvier 2010. Elle a pour but de rassembler en son sein les offres d'accueil des enfants des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz. Ces offres peuvent être reconnues par le SPJ (accueil préscolaire, accueil parascolaire) et subventionnées par la FAJE (y compris les TOR) ou représenter des propositions de prises en charge partielles (atelier de bricolage, etc.).

L'idée directrice de ce concept était de mettre en place des conditions favorables à l'expression des synergies les plus pertinentes et créatrices possibles entre les différentes structures éducatives. Et cela notamment, en matière de coordination administrative, de gestion du personnel et de financement, afin de pouvoir impliquer des entreprises et des privés. Cela s'inscrit maintenant parfaitement dans l'esprit de la LAJE.

La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants est le fruit d'une collaboration active entre les communes de Blonay, de St-Légier-La Chiésaz et de l'association de l'Entraide Familiale qui s'est occupée durant de nombreuses années de la coordination des mamans de jour et qui a créé la crèche-garderie Pain d'Epice à St-Légier.

3 Direction de la Fondation

Suite à la décision prise par la Fondation d'engager une directrice à temps partiel, il a été procédé à une mise au concours et aux différentes auditions des candidats et candidates.

Nous avons choisi d'engager Mme Catherine Pomès, dès le 1^{er} octobre 2010, avec notamment pour tâche de mener à bien la mise en place opérationnelle des organes de la Fondation, d'entente avec le Comité de Direction.

Je peux ici remercier officiellement Mme Pomès pour son implication totale et sa rapide compréhension de notre situation, notre contexte politique et social, ainsi que pour sa capacité à anticiper les demandes et problèmes qui auraient pu surgir.

4 Particularités de l'exercice sous rubrique

L'exercice sous rubrique comporte trois particularités qui sont précisées ci-dessous:

4.1 *Pain d'Epice*

Après des négociations avec le personnel de la crèche-garderie Pain d'Epice et son employeur l'Entraide familiale de Blonay/St-Légier, il a été convenu que le personnel serait repris par la Fondation au 1^{er} janvier 2010. Cette décision permettait également d'anticiper d'éventuels problèmes liés aux délais de résiliation des contrats de travail et à la signature des nouveaux. Tout s'est très bien passé, et nous pouvons particulièrement remercier l'Entraide familiale, les collaboratrices de la structure concernée et les membres du "GT reprise du personnel" qui ont œuvrés pour réunir les paramètres garantissant un transfert adéquat et souple.

4.2 Accueil en milieu familial (maman de jour)

Après avoir collaboré durant plusieurs années avec les services de Montreux concernant cet accueil, notre Fondation a souhaité pouvoir à nouveau, comme les communes de Blonay et de St-Légier l'ont fait par le passé, s'occuper de la coordination de l'accueil en milieu familial. La convention avec Montreux a donc été dénoncée fin juin 2010, pour le 31 décembre 2010. Il a fallu durant la fin de l'année 2010, tout mettre en œuvre pour reprendre ce service et mettre en place l'important travail de coordination qui y est lié (contrat de travail avec les accueillantes, convention avec les parents, règlements, tarifs, ...). Un grand merci à Mme Pomès qui en plus d'assumer la charge de la direction de la Fondation, assume de façon intérimaire la coordination des accueillantes et des placements.

5 Le REBSL

La Fondation représente aux yeux du SPJ et de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants au niveau cantonal), tous les 2 chargés du respect des lois cantonales et fédérales concernant l'accueil des enfants, le réseau d'accueil des communes de Blonay et de St-Légier. Afin de simplifier le nom de notre réseau, nous utilisons couramment l'acronyme REBSL, pour Réseau Enfance Blonay/St-Légier.

6 Liste des structures autorisées ou en cours de reconnaissance

Les structures autorisées actuellement par le SPJ et « compatibles » avec la FAJE sont les suivantes :

- 1) Structure éducative préscolaire :
La *crèche-garderie Pain d'Epice*, située sur la commune de St-Légier-La Chiésaz, offre 22 places d'accueil.
- 2) Structures d'accueil parascolaires :
La *Fourchette Rouge* (accueil du matin et de midi), offre 72 places. Elle a obtenu l'autorisation du SPJ dès la rentrée scolaire 2010.

La *Maison Picson*, (accueil du matin et de midi), propose 120 places.
Cette structure fait actuellement l'objet d'une demande de reconnaissance auprès du SPJ (dossier traité par Mme Véronique Desplan).
- 3) L'accueil familial de jour
Concernant l'accueil familial de jour, les Communes ont décidé de recréer une structure de coordination afin de profiter de la proximité du terrain pour tenter de mobiliser un plus grand nombre d'accueillantes.
Blonay, à qui St-Légier a délégué sa compétence, a engagé la coordinatrice.
- 4) Structure d'accueil à temps d'ouverture restreint :
La P'tite Ecole, située à Blonay, sera intégrée à la Fondation intercommunale durant l'année 2011. Les accords de principe, base préalable à l'intégration, ont été posés.
Actuellement les discussions en cours concernent notamment la reprise du personnel par la Fondation, la communication aux familles concernées et la mise en place des modalités propres à l'accueil d'urgence. La structure est d'ores et déjà intégrée dans le budget consolidé 2011 de la Fondation.

7 Organes de la Fondation

Le REBSL s'est constitué en Fondation intercommunale, reconnue par les services de l'Etat. La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants se présente comme suit :

7.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation, organe suprême du réseau est notamment en charge des domaines de la tarification et du budget. Afin que les communes disposent, en son sein, d'une majorité claire, il était composé de la manière suivante, conformément aux statuts :

- Un(e) membre de l'exécutif de Blonay (M. Bernard Degex, Président)
 - Un(e) membre de l'exécutif de St-Légier-La Chiésaz (M. Nicki Schuler, vice-président)
 - Un(e) membre du législatif de Blonay (M. Marc Schreiber)
 - Un(e) membre du législatif de St-Légier-La Chiésaz (M. Romano Buob)
 - Le(la) président(e) du Conseil communal d'une des 2 communes (M. Claude Schwab, président du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz)
 - Un(e) représentant de l'Entraide Familiale (Mme Barbara de Kerchove)
 - Le(la) préposé(e) au bureau de l'Agence des Assurances Sociales (Mme Tommasina Maurer)
 - Un(e) représentant des structures d'accueil (Mme Sarah Reymond, directrice de Pain d'Epice)
 - Un(e) représentant des entreprises membres du réseau (M. Edgardo Brambilla, de Nestlé)
- Un(e) directrice avec voix consultative (Mme Catherine Pomès, dès octobre 2010)
- Un(e) secrétaire hors conseil, avec voix consultative (Mme Fabienne Favre)

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2010.

Au sein du Conseil de Fondation, nous bénéficions de la présence de Mme Barbara de Kerchove, présidente vaudoise de l'APE et membre de la Chambre consultative de la FAJE, comme représentante de l'Entraide Familiale de Blonay/St-Légier.

7.2 Comité de direction

Le Comité de Direction de la Fondation est plus proche de l'opérationnel. Il doit permettre une meilleure réactivité, traiter des questions de terrain et prendre les décisions formelles qui s'imposent.

La majorité des membres du Comité de Direction sont issus du Conseil de Fondation. Il était composé de la manière suivante, conformément aux statuts pour l'exercice 2010 :

- Un(e) membre de l'exécutif de Blonay (M. Bernard Degex)
 - Un(e) membre de l'exécutif de St-Légier-La Chiésaz (M. Nicki Schuler)
 - Un(e) représentant de l'Entraide Familiale (Mme Marie-France Vouilloz-Burnier)
 - Le(la) préposé(e) au bureau de l'Agence des Assurances Sociales (Mme Tommasina Maurer)
 - Un(e) représentant des structures d'accueil (Mme Sarah Reymond)
- Un(e) directrice avec voix consultative (Mme Catherine Pomès, dès octobre 2010)
- Un(e) secrétaire hors conseil, avec voix consultative (Mme Fabienne Favre)

7.3 Groupes de travail

Désireux de bénéficier du plus grand nombre de compétences dans et hors du réseau, le Conseil de Fondation et le Comité de direction ont créé des petits groupes de travail dynamiques remplissant des missions particulières. Ils rapportent au Conseil de Fondation.

7.3.1 Reprise du personnel

Ce groupe de travail a été le premier à être mis en place, sachant que la Fondation deviendrait rapidement l'employeur du personnel de la crèche-garderie Pain d'Épice. Tous les documents ont été élaborés pour une reprise du personnel aux conditions de la CCT relative aux lieux d'accueil de l'enfance. Des séances d'informations ont permis au personnel de prendre connaissance des conditions de l'intégration de cette structure éducative dans la Fondation. La Fondation attend cependant l'application de l'art. 62 de la LAJE et donc la constitution d'une CCT cantonale. C'est ce même groupe de travail qui œuvrera à la mise en place de cette nouvelle CCT.

7.3.2 Tarification

Ce groupe de travail a étudié les problèmes de tarification, allant de la détermination des revenus à l'échelle des tarifs en passant par leurs décompositions. Après plus de 6 mois de travail, le Conseil de Fondation a adopté une tarification qui entrera en vigueur dès la rentrée scolaire 2011 pour le préscolaire.

Le « GT tarification » a également fait des propositions pour une tarification de l'Accueil en milieu familial, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2011, puisque nous reprenons la coordination des accueillantes.

Dès janvier 2011, ce groupe se penchera sur la tarification du parascolaire.

Cette démarche se fait de manière coordonnée avec les structures, en gardant un œil attentif sur les tarifs adoptés par les deux autres réseaux de la Riviera, pour tenter de réduire les différences entre réseaux voisins.

Les décisions du Grand Conseil sur le RDU et du Conseil de Fondation de la FAJE concernant le rabais minimum de fratrie à 20% nous ont influencés. Le Conseil de Fondation a en effet pris l'option d'accorder, dès la rentrée 2011, des rabais de fratrie inter-structures de 20% dès le 2^{ème} enfant et sur l'ensemble de la fratrie.

7.3.3 Accueil en milieu familial

Suite à la reprise au sein du REBSL de la coordination des accueillantes en milieu familial, un autre groupe de travail a été créé. Il a pour but de pérenniser le nombre d'accueillantes actuel et de lancer des appels pour trouver de nouvelles accueillantes. Ce GT est composé entre autres de la présidente de l'Entraide familiale de Blonay/St-Légier et de l'ancienne coordinatrice des mamans de jour qui a œuvré plus de quinze ans sur nos deux communes.

7.3.4 Fil rouge

Tout en promouvant la création de nouvelles places d'accueil notre Fondation souhaite soutenir une offre où la qualité de ces accueils est organisée et pensée avec attention.

Un groupe de travail a été constitué pour conduire une réflexion sur les missions de la Fondation ainsi que sur la définition et l'explicitation des valeurs fondamentales qui l'identifient. La Fondation entreprend également de préciser, pour chaque type d'accueil, les missions qui les caractérisent. L'ensemble de ces réflexions vise à poser un cadre, qui permettra aux structures en lien avec la Fondation de se retrouver autour de valeurs communes, tout en construisant leur travail et leur concept pédagogique selon leur propre environnement.

7.3.5 Formation continue

Notre Fondation attache une attention particulière à la formation continue du personnel éducatif. C'est ainsi qu'outre les montants prévus au budget 2011, nous nous sommes dotés d'un fond spécial de CHF 80'000.- destiné uniquement à la formation continue du personnel de nos structures.

7.3.6 Intégration/création de nouvelles structures

Comme décrit ci-dessus, nous portons une attention particulière aux missions et aux valeurs des nouvelles structures qui vont faire partie de notre réseau. Les projets de création de nouvelles structures et les demandes d'intégration à la Fondation de structures déjà existantes sont étudiés attentivement et mis en perspective par rapport à l'« identité REBSL ».

7.4 Comptabilité générale et révision

La comptabilité générale a été effectuée par M. Stéphane Roulet, boursier de St-Légier-La Chiésaz.

La révision comptable par la Fiduciaire Jean-Christophe Gross, à Vevey.

8 Plan de développement

Les organes de la Fondation ont également mis en œuvre et/ou participé aux réflexions et séances liées à la création de nouvelles structures au sein de notre réseau d'accueil et notamment:

8.1 Développement des structures d'accueil

Prévision d'extension des structures d'accueil sur les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz:

- 1) Création d'une nouvelle crèche-garderie de 22 places sur la commune de Blonay, dans le bâtiment de Mon Foyer qui appartient à la commune. Les baux des locataires actuels ont été dénoncés, un architecte a été mandaté et des séances régulières ont lieu avec M. Favre de PEP. Date envisagée pour l'ouverture: rentrée 2012.
- 2) Uniformisation des tarifs des accueils parascolaires à faire pour la rentrée 2011.
- 3) Doublement de la capacité d'accueil de la crèche-garderie Pain d'Épice de Saint-Légier (de 22 à 44 places) avec la construction d'un nouveau bâtiment.
- 4) Réflexion sur l'augmentation des heures d'ouverture de la P'tite Ecole, jardin d'enfants sis sur la commune de Blonay.
- 5) Validation par le SPJ de la structure parascolaire La Maison Picson, située sur la commune de Blonay, pour l'accueil des enfants scolarisés un accueil du matin et un accueil pour le repas de midi.
- 6) Informatisation totale de toutes les structures d'accueil.

Les projets ci-dessus sont dépendants des décisions des conseils communaux respectifs, lorsqu'il s'agit de préavis municipaux qui concernent des investissements (bâtiments par exemple).

8.2 Renforcement des conventions inter-réseaux

La tentative de création d'un grand réseau sur la Riviera ayant pour l'instant échoué, il est important que nous puissions travailler à améliorer le plus possible les conventions inter-réseaux qui lient les trois réseaux de la Riviera. Nous avons dans ce but entrepris le dialogue dans le cadre de réunions spécifiques.

9 Représentant auprès de la FAJE

Sur le plan politique, c'est le président qui est le représentant de la Fondation (REBSL).
Sur le plan opérationnel, la directrice représente la Fondation (le REBSL).

10 Coordonnées de la Fondation

Les adresses de contacts sont les suivantes:

Fondation Intercommunale pour l'accueil des Enfants

Case postale 222
1807 Blonay

Site Internet : www.rebsl.ch (dès automne 2011)

Président :
Bernard Degex
Email : bernard.degex@rebsl.ch
Tél. 021/926 82 30
Tél direct : 079/408 68 54

Directrice:
Catherine Pomès
Email : catherine.pomes@rebsl.ch
Tél. 021/926 82 40
Tél direct : 079/252 98 74

11 Conclusions

Si l'année 2010 a été l'année de démarrage de notre Fondation, elle a tout de même nécessité un travail très conséquent de la part tant des organes de la Fondation que des groupes de travail.

Je tiens à remercier chacune et chacun pour l'enthousiasme et l'engagement dont ils ont fait preuve et qui continuent à les animer pour aller de l'avant, afin de répondre au mieux aux besoins avérés de places d'accueil pour les enfants de nos communes.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des structures d'accueil qui sont intégrés directement ou indirectement dans la Fondation.

Juin 2011

Bernard Degex
Président